

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « HALLANY DJENE AUTO »

Siège Abidjan, Yopougon, ABIDJAN YOPOUGON
NIANGON CITE CIE NON LOIN DE L'EGLISE SAINT
TIMOTHEE, Lot 2446, Ilot 111

Aux termes de la DRC et des Statuts SSP en date du 20 Fév 2023, et enregistrés au CEPICI le 03 Mars 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « HALLANY DJENE AUTO »

Objet : Vente de véhicules, Vente de pièces détachées de véhicules, Entretien et réparation de véhicules, Conseils et divers. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée, et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en nature, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Yopougon, ABIDJAN YOPOUGON
NIANGON CITE CIE NON LOIN DE L'EGLISE SAINT
TIMOTHEE, Lot 2446, Ilot 111

Dirigeant(s) M HALLANY KONAN FELIX (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-03031 du 16/03/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°21984/GTCA/RC/2023 du 16/03/2023

